

INTRODUCTION

Le monde actuel est marqué par l'augmentation rapide de sa population, des facilités de communication de plus en plus grandes, des innovations technologiques régulières et une intégration de plus en plus forte des marchés. Ce contexte favorable aurait pu être source d'une forte croissance économique et d'une amélioration des conditions de vie des habitants de la planète. Or toutes les analyses empiriques montrent qu'il s'accompagne pourtant d'une croissance relativement faible, d'une très lente réduction de la pauvreté et d'un accroissement des inégalités ou de la vulnérabilité.

Dans les pays développés, la pauvreté se maintient de façon fractale au sein de poches de plus en plus fines. Processus autocumulatif et multiforme, elle revêt progressivement des aspects nouveaux, pas seulement économiques, pouvant déboucher sur un véritable phénomène d'exclusion contre lequel les systèmes de protection sociale traditionnels s'avèrent de moins en moins efficaces. Dans les pays en développement, les politiques de restructuration et de croissance, visant à encourager l'intégration des économies au marché mondial, ont parfois engendré des conséquences sociales graves et même irréversibles. Si les gains de productivité ont pu être source de croissance dans certains pays, ils ont également été à l'origine d'un accroissement des inégalités rendant difficile la réduction de la pauvreté. De même, dans les pays où la croissance est restée insuffisante ou inexistante, la pauvreté structurelle s'est maintenue voire même aggravée.

Face à une telle situation, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est progressivement devenue l'une des priorités des politiques publiques à l'échelle de la planète. Dans les pays développés, certains mécanismes de redistribution ont pu ainsi être mis en place. A l'échelon national, les systèmes de protection sociale ont parfois été élargis pour permettre aux plus démunis d'en bénéficier (Revenu Minimum d'Insertion, Couverture Médicale Universelle, etc.). A l'échelon régional, des mécanismes de redistribution intra-communautaires, comme les fonds structurels européens par exemple, ont permis d'accélérer les processus de convergence entre les pays membres.

Dans les pays en développement, les moyens sont plus limités mais de véritables stratégies de lutte contre la pauvreté ont toutefois pu être élaborées, souvent sous l'impulsion des institutions de développement internationales, multilatérales et bilatérales. C'est en effet dans ce monde en développement que les déséquilibres sociaux sont les plus importants et tendent même à s'aggraver.

Jusqu'au milieu des années 90, la réduction de la pauvreté dans le Tiers Monde présentait pourtant un bilan plutôt positif sur le long terme. La pauvreté monétaire se réduisait en valeur relative, même si elle continuait de s'accroître en termes absolus compte tenu de la croissance démographique. La pauvreté des conditions de vie se réduisait fortement comme en témoigne l'évolution favorable d'un certain nombre d'indicateurs tels que l'espérance de vie, les taux de mortalité infantile ou maternelle, les taux de scolarisation primaire ou d'alphabétisation, etc.

A partir du milieu des années 90, en revanche, ces évolutions sont devenues moins nettes et ont pu partiellement être remises en question. De manière générale, il semble que la pauvreté tende désormais à se réduire plus lentement

qu'auparavant et à se répartir de façon plus inégalitaire en termes géographiques (réduction en Asie mais augmentation en Afrique), que les inégalités inter comme intra-pays s'accroissent, que la vulnérabilité et l'exclusion concernent un plus grand nombre de personnes. De plus, ces évolutions sont souvent renforcées et entretenues dans un véritable cercle vicieux de la pauvreté, par des phénomènes exogènes comme l'épidémie du Sida ou les conflits armés. Dans certains pays, la régression sociale est telle qu'elle annihile même les progrès antérieurs.

Face à cette situation, chaque jour plus complexe, on ne peut que s'interroger sur la pertinence des réponses qu'il convient d'apporter par le biais des politiques publiques. La réduction de la pauvreté et la suppression de l'exclusion demandent en effet des solutions innovantes, de plus en plus diversifiées, qui imposent une mobilisation sans précédent, au niveau local comme international, des décideurs, des chercheurs et de la société civile.

Dans ce domaine, les récents travaux empiriques, d'investigation comme d'analyse, peuvent apporter certains éléments de réponse. Ils montrent, tout d'abord, que le phénomène de pauvreté n'est pas un état statique unidimensionnel mais plutôt un processus multiforme qui se manifeste à travers des aspects monétaires, des aspects liés aux conditions de vie, à l'insuffisance de potentialités, etc. Chacune de ces manifestations pouvant évoluer à des vitesses différentes, il est alors possible de passer d'une forme de pauvreté à une autre en fonction de l'impact des politiques mises en œuvre.

Ils montrent également que les inégalités jouent un rôle important dans l'évolution de la pauvreté. Une politique économique doit tenir compte du fait que tout supplément de croissance se répartit en un effet de réduction de la pauvreté et un effet d'accroissement des inégalités selon les parts respectives des pauvres et des riches qui bénéficient des fruits de cette croissance. Il existe donc un seuil d'inégalité au-delà duquel la croissance n'arrive plus à réduire la pauvreté. A ce niveau, la perception des populations de leur propre situation relative est alors également un élément important à prendre en compte. On remarque, en effet, que dans un contexte social où les inégalités augmentent, particulièrement celles concernant les potentialités, la perception de cette augmentation engendre chez les plus pauvres une impression d'accroissement de la pauvreté, même si les indicateurs statistiques montrent une réduction objective des différentes formes de pauvreté, notamment celle de conditions de vie.

Ils soulignent, enfin, que compte tenu de l'étroitesse des liens qui existent entre la vulnérabilité, l'inégalité et la pauvreté, il est nécessaire de prendre en compte la vulnérabilité des ménages face aux multiples risques qu'ils rencontrent au cours de leur cycle de vie : climatique, politique, économique ou encore social. Certaines décisions de politique publique ont par exemple pour effet pervers de renforcer des situations inégalitaires et de modifier les structures de capacités des ménages. Elles peuvent ainsi contribuer à l'émergence de tensions sociales qui, dans un contexte défavorable et des sociétés déjà fragilisées par de multiples crises, débouchent parfois sur des déséquilibres graves pouvant aller jusqu'à remettre en cause le développement voire même à servir de catalyseur à des événements aux conséquences irréversibles, tels que la guerre civile ou un génocide.

Pour éviter de tels extrêmes, pour lutter contre le sentiment d'insécurité et diminuer les risques encourus, certaines solutions originales ont parfois été mises

en œuvre au niveau local. D'un côté, elles rendent la société plus solidaire par la création d'associations de développement, de réseaux de finance solidaire, de coopératives paysannes, de comités de quartiers, d'associations de parents d'élèves, etc.. De l'autre, elles favorisent des compromis à finalité redistributive qui resserrent les liens sociaux et réduisent les tensions et les risques de conflits : promesse de partage, transferts de pouvoir entre opposants, accroissement des dépenses de santé et d'éducation, actions sociales ciblées, filets de sécurité, etc.. Ces types d'initiatives innovantes dépassent alors la simple lutte contre la pauvreté car, par des formes d'assurance, de redistribution et de renforcement des capacités elles apparaissent comme de véritables actions de «potentialisation»¹ des personnes.

Au total, il ressort des analyses théoriques et de ces expériences de terrain que la lutte contre la pauvreté doit être élargie dans deux directions complémentaires et indissociables. D'une part, elle ne doit pas ce centrer exclusivement sur un seul objectif de court terme de réduction du taux de pauvreté mais doit s'inscrire dans le long terme en prenant en compte le problème de la « *durabilité sociale* » des processus engendrés. Pour ce faire, elle doit, d'autre part, intégrer l'ensemble des éléments qui interagissent avec la pauvreté. Autrement dit, la pauvreté ne doit plus seulement être considérée comme un déséquilibre, parmi d'autres, censé être corrigé par des politiques de stabilisation, d'ajustement structurel, ou de croissance mais comme une composante d'un processus plus vaste qui intègre les dynamiques issues de l'articulation de l'économique et du social, dans le long terme. Ce passage d'une vision d'équilibre, qui a marqué les deux décennies passées, à une vision en termes de développement à long terme rejoint donc finalement la problématique du développement durable, c'est à dire « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Ce qui nous intéresse alors plus particulièrement dans ce contexte, c'est la dimension sociale de ce développement durable. Elle soulève en effet la question de la viabilité sociale du développement et implique que « *les politiques publiques mises en œuvre - économiques, sociales et environnementales - ne causent pas de dysfonctionnements sociaux tels qu'ils remettent en cause les possibilités d'amélioration du bien-être pour l'ensemble de la population actuelle comme à venir* ».

En ce sens, l'approche du développement durable et, plus précisément, celle du développement socialement durable apporte une vision élargie de la lutte contre la pauvreté. D'une part, on ne raisonne pas uniquement en termes macroéconomiques d'impact sur des groupes sociaux, mais on cherche à définir une macro-politique qui intègre les réactions des acteurs sociaux. D'autre part, on prend conscience de la fragilité et des limites d'un développement qui peut être facilement remis en cause par quelques erreurs d'appréciation aux conséquences sociales graves sinon irréversibles. Cette approche impose donc finalement de considérer la personne dans sa globalité, c'est à dire non seulement comme un être rationnel agissant en fonction de ses préférences individuelles, mais aussi comme un être social raisonnable, car inséré dans un réseau qui implique des droits et des obligations, et responsable, car intégrant les conséquences de ses actes sur les

¹ Ce concept exprime trois attitudes : l'augmentation de la puissance d'une personne, le fait d'accroître son pouvoir, et la mise en valeur d'un potentiel existant.

générations actuelles et à venir. Ce retour à un développement qui intègre des considérations de long terme en s'appuyant sur les capacités à fonctionner des ménages, marque une nouvelle étape dans la conception du développement. Il ne remet pas en cause l'absolue nécessité des stratégies de lutte contre la pauvreté mais tente plutôt de les prolonger en leur demandant de satisfaire un certain nombre de conditions de *durabilité sociale*. Leur prise en compte devient même une ardente obligation si l'on souhaite réduire la pauvreté tout en instaurant un développement qui soit viable à terme.

C'est pour illustrer une telle démarche que cet ouvrage a été conçu. Il est le fruit d'une réflexion collective et s'appuie sur les travaux d'une quinzaine de chercheurs d'horizons divers qui ont participé au colloque sur «*la pauvreté et le développement durable*» organisé les 22 et 23 novembre 2001 par la chaire Unesco de l'Université de Bordeaux III, le Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu de Bordeaux IV et le Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement de l'Université de Versailles St. Quentin en Yvelines.

Leurs contributions, rassemblées dans cet ouvrage, présentent en effet les éléments scientifiques - conceptuels, méthodologiques et empiriques - d'un développement qui vise à ce que les acquis de la croissance ne soient pas remis en cause par des déséquilibres sociaux graves, pour les générations actuelles comme pour les générations futures. Il se compose de trois parties.

La première aborde le problème du bien-être des individus comme finalité du développement social. Il s'agit, en quelque sorte, d'assurer à tous un «droit de fonctionner» de manière correcte. Le bien-être est alors perçu à travers une vision élargie, à caractère multidimensionnel, qui amène à regarder la lutte contre la pauvreté sous le double aspect de l'accessibilité à un certain nombre de biens et services et du renforcement des capacités des personnes.

Sur cette base, la deuxième partie dessine le concept de développement socialement durable en précisant les critères qui caractérisent la durabilité sociale. On retrouve, bien évidemment, comme conditions premières l'accessibilité, l'accroissement des potentialités et l'amélioration des capacités, ces dernières intervenant dans la réduction de la vulnérabilité. Mais, il faut y rajouter la prise en compte de l'équité, sous ses formes intra et intergénérationnelles, qui impose alors une certaine régulation des inégalités.

La troisième partie montre que le concept de développement socialement durable, bien que porteur d'une vision nouvelle du développement, doit faire face à diverses contraintes externes. D'un côté, on remarque que le processus d'intégration des marchés au sein d'une économie mondialisée accroît la vulnérabilité et les inégalités de toutes sortes. De l'autre, la mobilisation internationale contre la pauvreté fait que tous les pays sont incités à mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Il faudrait s'assurer que, dans les deux cas, les dynamiques existantes contribuent bien à la réalisation d'un développement socialement durable.

Comment arriver à articuler ces deux dynamiques pour que la lutte contre la pauvreté réduise la vulnérabilité et permette de réguler les inégalités, tout au moins celles qui sont préjudiciables à l'avenir ? C'est bien là le pari d'un développement socialement durable.

Dubois Jean-Luc, Montaud J.M (2003)

Introduction

In : Dubois Jean-Luc, Lachaud J.P., Montaud J.M., Pouille A.
Pauvreté et développement socialement durable

Bordeaux (FRA) ; Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux ;
Université Montesquieu - Bordeaux 4, 1-4. (Economie Gestion
Démographie)

ISBN 2-86781-322-0